

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1904)  
**Heft:** 1

**Artikel:** XXe cours fédéral de gymnastique  
**Autor:** Hartmann, E. / Bornand, Ch. / Ritter, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-241400>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mesdames et Messieurs,

Les chiffres cités plus haut parlent avec assez d'éloquence pour qu'il me soit permis d'être bref.

La situation est bonne ; cependant il faut bien reconnaître que ce n'est que grâce à un rendement exceptionnel des annonces de la couverture du Bulletin que nous avons à enregistrer un petit boni au lieu d'un déficit. Il faut aussi remarquer que les cotisations ont produit moins que les deux années précédentes, malgré une augmentation de l'effectif de la société.

Cette diminution n'a pas pour cause une rentrée moins régulière, mais est due à la mise en vigueur, pour la première fois dans cet exercice, d'une disposition des nouveaux statuts accordant une réduction de 0 fr. 50 aux abonnés du journal « l'Éducateur », mesure qui a été appliquée à 81 personnes, et aussi au passage dans la catégorie des « anciens membres » d'un assez grand nombre de sociétaires.

Vive la Société pédagogique genevoise !

*Le trésorier :*  
A. CHARVOZ.

---

### **XX<sup>e</sup> Cours fédéral de Gymnastique.**

Le cours de perfectionnement pour instituteurs de la Suisse romande, aura lieu cette année-ci à Genève, du 6 au 27 juillet, sous la direction de MM. E. Hartmann, Lausanne, et Ch. Bornand, Genève.

Les instituteurs, candidats au brevet, moniteurs-chefs et moniteurs d'une section fédérale de gymuastique peuvent y participer.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juin par les directeurs soussignés.

Le programme du cours comprend l'étude théorique et pratique du manuel de gymnastique pour les garçons. Le nombre maximum des participants est fixé à 40. Les personnes admises à participer au cours seront tenues de le suivre en entier ; aucune participation partielle ne sera acceptée.

La participation au cours est gratuite. Toutefois les partici-

pants auront à pourvoir à leur entretien pendant la durée du cours. La direction du cours fera les démarches nécessaires pour chercher à procurer une bonne pension et un logement confortable aux conditions les plus avantageuses.

Le Département militaire fédéral allouera à chaque participant une indemnité journalière de 2 fr. 50, plus les frais de voyage de III<sup>e</sup> classe. A part cela, les cantons qui auront des représentants au cours ont été invités à les indemniser au moyen d'une allocation s'élevant au minimum au même chiffre.

Le lieu de réunion des participants sera communiqué ultérieurement.

Lausanne et Genève, le 16 mai 1904.

*Les directeurs du Cours : E. HARTMANN, Ch. BORNAND.*

*Au nom du Comité central de la Société fédérale de gymnastique :*

*Le Président : H. RITTER.*

---

# CONVOCATION

---

*La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 9 juin 1904, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.*

## ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Communications du Comité.
- 2<sup>o</sup> Nomination de la Commission de soirée.
- 3<sup>o</sup> Désignation des membres du Bureau à proposer au Congrès de Neuchâtel pour la période genevoise 1905 — 1906 — 1907.
- 4<sup>o</sup> M. Louis Mercier. L'enseignement de l'allemand à l'école primaire.
- 5<sup>o</sup> Propositions individuelles.

*N. B. — La bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2.*

---